



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique

Question écrite n° 10068

Texte de la question

M. Jean de Gaulle attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'inquiétante aggravation de la crise alimentaire dans de nombreux pays d'Afrique. Sous l'effet conjugué de la sécheresse à l'ouest du Sahel, de la désorganisation de la société due aux ravages du sida et de la réforme agraire au Zimbabwe, la production agricole a baissé dans plusieurs régions. En témoigne la baisse de 18 % de la production céréalière en Mauritanie pour la campagne 2001 alors que celle-ci était déjà en baisse de 32 % par rapport à la campagne précédente. Dès lors, ce sont près de 38 millions de personnes qui sont touchées par la pénurie d'aliments. Le programme alimentaire mondial a lancé, le 16 décembre dernier, une campagne internationale de mobilisation pour permettre de fournir à ces pays l'aide internationale nécessaire pour éviter une catastrophe humanitaire. Sensible à la nécessité d'aider les pays africains menacés par la famine, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement à ce sujet, et dans quelle mesure la France entend participer à l'aide internationale en la matière.

Texte de la réponse

La situation alimentaire en Afrique continue à se détériorer, tant pour des raisons climatiques que politiques, et nécessite de plus en plus fréquemment des interventions d'urgence. Le développement du sida ne fait qu'aggraver cette situation. Pour apporter une réponse aux crises alimentaires en Afrique, le ministère des affaires étrangères a favorisé la mise en place de programmes-cadre d'aide alimentaire afin de sensibiliser les autorités nationales des pays bénéficiaires à l'intérêt de mettre en place une « stratégie globale de sécurité alimentaire ». Parallèlement, depuis l'année 2000, l'aide alimentaire française programmée s'est concentrée sur trois axes majeurs : la réduction de la vulnérabilité des populations les plus pauvres, l'assistance aux personnes durablement déplacées et l'aide aux personnes victimes de sécheresses récurrentes. En 2002, notre effort en matière d'aide d'urgence a porté en priorité sur l'Afrique australe (Angola, Lesotho, Zimbabwe) pour un montant de 9 millions d'euros. La Corne de l'Afrique (Ethiopie) a également bénéficié d'un montant de 2,6 millions d'euros. Nous avons renforcé notre appui en faveur de l'Afrique australe. En 2003 un budget de plus de 18 millions d'euros sera consacré à l'aide humanitaire et alimentaire à travers le programme alimentaire mondial, l'aide d'urgence non alimentaire et un appui à la SADC (Southern Africa Development Community) pour ses projets d'action sur la sécurité alimentaire de moyen et long termes. Dans le cadre du G8, présidé cette année par la France, une réunion s'est tenue à New York sous co-présidence française et américaine, le 5 mars 2003, en présence du secrétaire général des Nations unies, des plus hauts responsables du programme alimentaire mondial (PAM), de l'organisation pour l'agriculture et l'alimentation (OAA), du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et des membres du G 8. Les membres du G 8 ont reconnu la nécessité de mettre en place des approches flexibles pour répondre aux crises alimentaires, notamment par une meilleure utilisation de l'aide, pour minimiser ses effets pervers sur les pays bénéficiaires et pour prévenir la répétition d'un tel fléau, en particulier à travers la promotion des capacités agricoles et du développement rural. A l'initiative conjointe de la France et des Etats-Unis, un groupe d'experts piloté par les représentants permanents auprès de l'OAA se réunira dans les prochains jours à Rome, afin de définir une stratégie de réponse à la crise actuelle et les actions à mettre en place d'ici le sommet d'Évian. Il convient enfin de signaler les efforts importants déployés dans le cadre

européen, auxquels la France apporte une contribution significative. L'aide alimentaire et humanitaire de la Commission européenne depuis février 2002 s'élève à 186,6 millions d'euros pour l'Afrique australe (35,5 millions d'euros pour le Malawi, 35,1 millions d'euros pour la Zambie et 113,5 millions d'euros pour le Zimbabwe). Des engagements supplémentaires ont été pris en faveur de l'Ethiopie portant l'aide alimentaire à 98 millions d'euros, l'aide totale alimentaire et humanitaire à l'Ethiopie et l'Erythrée depuis juillet 2002 s'élevant à 208,4 millions d'euros. Sur la ligne budgétaire d'aide alimentaire pour 2003, la Commission a programmé 158 millions d'euros, répartis entre le PAM (100 millions d'euros), EUROPAID (50 millions d'euros) et le CICR (8 millions d'euros). Un tiers environ de cette somme sera consacré à la crise en Afrique australe et dans la Corne de l'Afrique. La Corne de l'Afrique bénéficiera en outre d'une aide alimentaire de 80 millions d'euros (50 millions d'euros prélevés sur la réserve d'urgence de 2002 et 25 millions d'euros sur la ligne budgétaire 2003), ce qui d'après la Commission européenne devrait permettre de couvrir les besoins. Concernant la situation en Afrique australe, la Commission européenne, en coordination avec les membres de l'Union européenne, accompagne actuellement le travail d'évaluation des besoins réalisé par le PAM qui se poursuivra jusqu'en avril, afin de déterminer avec précision l'ampleur et la nature des besoins réels et de pouvoir y répondre de la manière la plus efficace.

Données clés

Auteur : [M. Jean de Gaulle](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10068

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2003, page 146

Réponse publiée le : 14 avril 2003, page 2892